

## Les Mouches à Miel

Parmi les nombreux contrats de mariage (CM) que j'ai pu lire, les parents donnaient à leurs enfants différentes choses, et je dirais très rarement des paniers de mouches à miel. J'ai rencontré cinq fois cette expression, et bien sûr, si lors de vos lectures vous voyez passer des paniers de mouches à miel, pensez à me le dire ..

Le 28/02/1649 lors du CM Pierre GALLIMARD x Marie BOUCERET passé chez Jean ROUHIER notaire à Aignay-le-Duc 4E92-26, Marie BOURCERET reçoit entre autres de Germaine MISSET sa mère, veuve de Regnot BOURCERET, demeurant à la métairie de la Potière paroisse d'Etalante ... *deux paniers de mouches a miel ...*

Le 14/06/1667 lors de l'article de mariage peu de temps avant le CM Claude GENROT x Anne GOMMERET passé chez Pierre DAVERLIN notaire à Salives 4E31-109, Claude GENROT reçoit entre autres de Henry GENROT et Reine GUELEURGET, ses père et mère, demeurant au bourg de Recey ... *trois panniens de mousches a miel ...*

Le 25/11/1669 lors du CM Jean GENEVOIX x Guillette GENROT passé chez Pierre BOURCE notaire à Recey-sur-Ource 4E104-3, Guillette GENROT reçoit entre autres (comme son frère Claude ci-dessus) de Henry GENROT et de Reine GUELORGET ses père et mère, demeurant à Recey ... *trois pagnieres de mouche ...*

le 15/04/1674 lors du CM François GENROT x Marguerite GENROT passé chez Pierre BOURCE notaire à Recey-sur-Ource 4E104-4, François GENROT reçoit entre autres (comme son frère Claude et sa sœur Guillette ci-dessus) de Henry GENROT et Reine GUELORGET, ses père et mère, demeurant à Recey ... *trois panniens de mouches a mielles, garnies resonnablement ...*

Henry GENROT (armurier) et Reine GUELORGET possédaient pas mal de ruches puisqu'ils en donnent neuf pour trois mariages ...

Le 18/09/1682 lors du CM Philippe Nicolas x Anne BOURCERET passé chez Jean ROUHIER notaire à Aignay-le-Duc 4E92-42, Anne BOURCERET reçoit entre autres de Jean BOURCERET et Geneviève BOURCERET, ses père et mère, demeurant à la métairie de Mortaut paroisse d'Etalante ... *un panier de mouches a miel ...*

J'en profite pour remercier ici Alix Noga pour les numérisation des quatre premiers CM et Jean-Claude Goujon pour le dernier.

J'ai donc cherché quelle pouvait être la forme de ces paniers, et j'ai eu la chance de discuter avec Claude BRALET qui connaît bien le sujet, et qui le maîtrise parfaitement depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

<http://www.la-ruche-sauvage.com/ruches/ruchist.php>

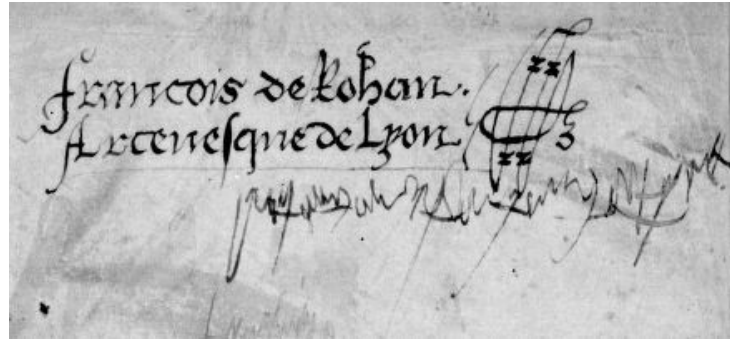
Celui-ci m'a confirmé que, d'après ses livres, le mot panier était bien employé dans le Châtillonnais, et m'a fait parvenir quelques images représentant ces fameux paniers, peut être y en a-t-il encore de nos jours dans quelques greniers .....

Voici quelques vues représentatives des paniers aux 16<sup>ème</sup> siècle , que m'a fait parvenir Claude BRALET, les deux premières étant issues d'un livre transcrit de l'italien, par François de ROHAN (archevêque de Lyon) « Fleur de Vertu »



Un rucher au XVII<sup>e</sup> siècle.  
 Miniature extraite d'un manuscrit de François de Rohan,  
 Le livre nommé Fleur de vertu, XVII<sup>e</sup> siècle.





<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90074122/f37.image>

Images que j'ai trouvées dans le livre « Fleur de Vertu », où l'on remarque de nouveau les cinq paniers de mouche à miel et les deux ours qui se font piquer le museau.

Je rajouterai encore une très belle image dont je ne connais pas l'auteur, et qui représente bien différentes sortes de paniers :





Puis un acte un peu plus tardif mais assez rare

### **Partage de 26 paniers d'essaims d'abeilles (8 mars 1734)**

passé chez Jean-Baptiste ROUGER notaire à Salives 4E31-132

numérisation dossier 815 vues 2414/15 jpo du 05/11/2010

transcription Yves Degoix du 27/11/2014 

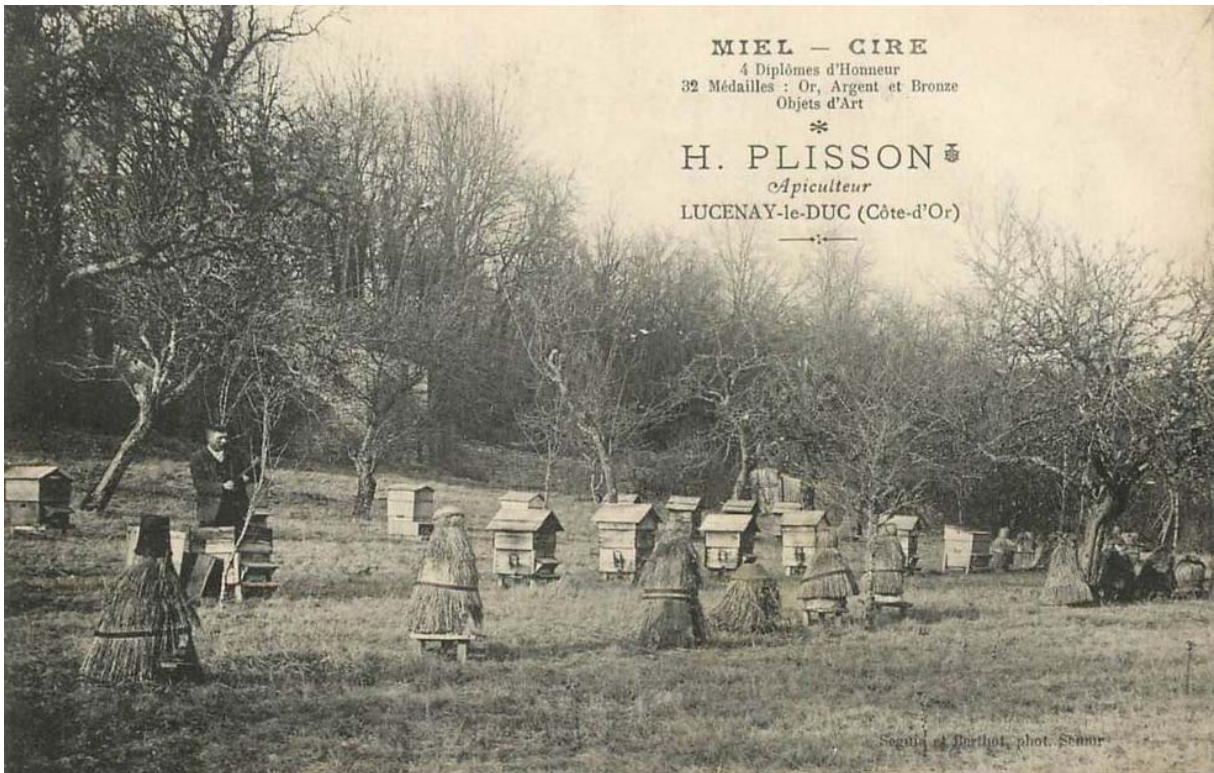
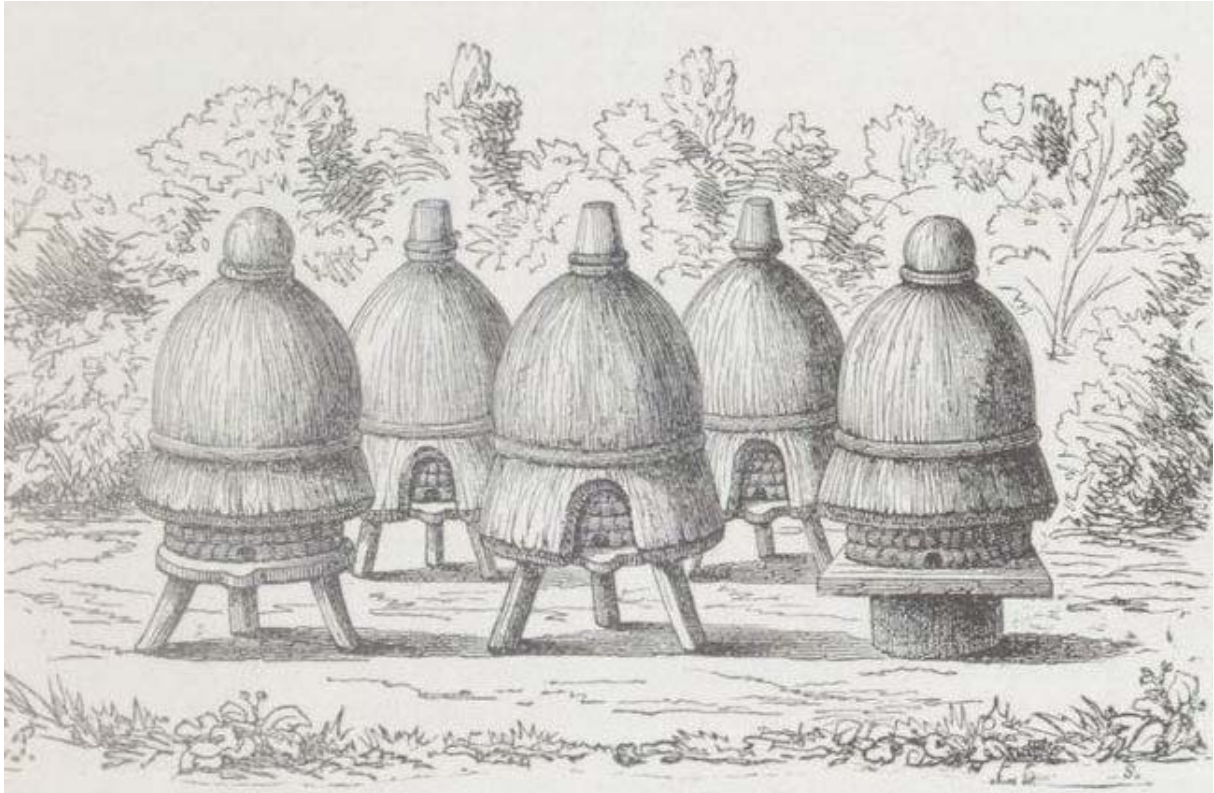
L'an mil sept cent trante  
quatre le huit mars aprez midy  
en l'etude et pardevant le notaire  
royal soussigné,\* ont comparus en leurs personnes  
Claude PICARDET, Claude ESTIVALET, Simon  
ESTIVALET, Simon DESCHAMPS et Simon  
PETOT ; tous laboureurs demeurants au Me(i)x  
lesquels ont déclarés qu'il leurs appartient  
par égale portion la quantié de **vingt six  
paniers d'essains d'abeilles**, assisez sur l'heritage  
dependant du batiment qu'occupe, et habite  
actuellement le dit Claude ESTIVALET, et pour  
éviter toutes difficultes entre lesdits susnommés  
il à été convenû entre eux, que lesdits vingt  
six paniers d'abeilles ensemble le **croy**  
qui en proviendra, seront partagés en cinq  
portions egales amiablement, à la Saint  
Martin d'hyvers prochain sans être  
tenus n'y l'un n'y l'autre qu'à un simple  
avertissement et sans formalité de justice  
dont ils seront dez a present deportés. /  
De même qu'en cas qu'il arrive quelque accident  
où du deceroit sur lesdits vingt six paniers  
d'abeilles chacuns d'eux en supportera la perte  
par égale portion, de même que du **croy** qui sera  
partagé, dont et de tout quoy les parties  
ont dits être contentes, et pour sureté elles  
obligent leurs biens par toutes cours royalles  
sous toutes dûes, et renonciation ; fait, lû, et passé  
en presences du sieur Jacques VERDIN principal du  
college de Salives y demeurant, et de Vincent  
DESCHAMPS cordonnier demeurant au dit lieu temoins  
requis, et soussignés, quant aux dits susnommés  
ils ont tous déclarés ne scavoir  
signer enquis, **lesdits paniers d'abeilles  
estimés quarante livres.**

\* résidant à Salives renvois approuvés

signatures : VERDIN DESCHAMPS et ROUGET notaire  
controllé à Salives le huit mars 1734 a 6 sols les 4 feuilés compris

ROUGET

**croy** = gain, revenu



Yves Degoix le 30/06/2015 

<http://bms-du-chatillonnais.e-monsite.com/>